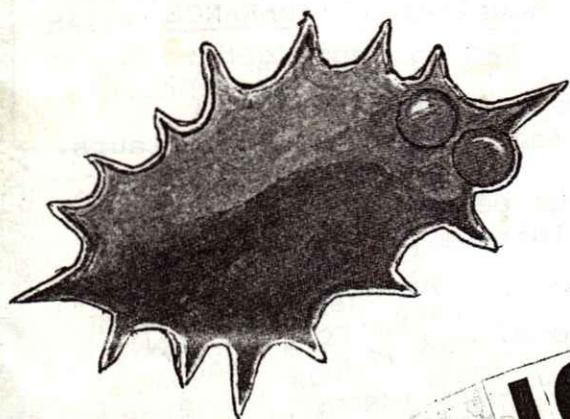




Saint **BLAISE**

Nul ne possède d'autre droit  
que celui de toujours faire  
son devoir.

Auguste COMTE.

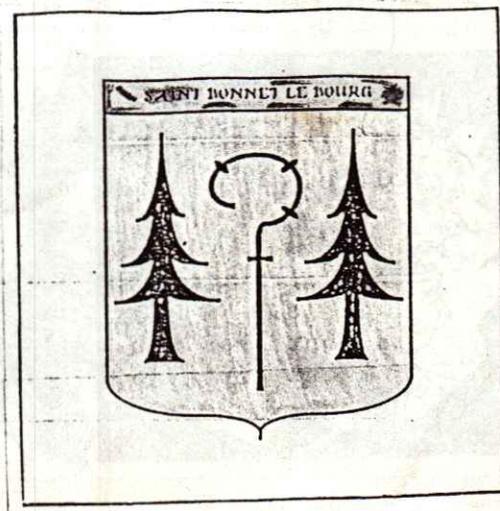


**LE PETIT JOURNAL DU BOURG**

N° 19 - Gratuit

Janvier - Février 1993

Siège social : Mairie



ZEUS, le plus grand des dieux dans la mythologie grecque, prit, un jour, ombrage de l'orgueil des hommes et envoya sur terre PANDORE, la première femme, qu'il fit façonner par HEPHAISTOS le dieu du feu.

Cette femme qui était, paraît-il, d'une beauté remarquable, fut dotée de multiples qualités. Elle fut amenée sur terre par le messager des dieux, HERMES, fils de ZEUS, avec une jarre contenant à la fois l'ESPERANCE et tous les maux de l'humanité.

Malgré la défense expresse qui lui en avait été faite par son frère PROMETHEE (considéré comme le bienfaiteur de l'humanité), un certain EPIMETHEE (en grec : celui qui pense trop tard) épousa PANDORE; moindre mal s'il n'avait, par la même occasion et sans doute par curiosité, ouvert la fameuse jarre qu'il ne fallait pas toucher. Catastrophe puisque tous les malheurs se répandirent parmi les hommes, l'ESPERANCE seule, hélas, demeurant au fond de la jarre.

Certes, c'est une légende (très résumée) mais qui se trouve toujours être d'actualité.

Qui pourrait, en effet, nous empêcher de comparer ZEUS aux grands de ce monde, qui d'un côté ou de l'autre de la planète, prennent souvent ombrage (par orgueil, ambition, bêtise ou autre ...) de quelqu'un ou de quelque chose. Ils se servent ensuite de "boucs émissaires", de "PANDORE souriante", et d'EPIMETHEE", peut-être quelquefois plus bêtes que méchants mais qui, hélas, réfléchissent une fois que les catastrophes sont devenues irréversibles.

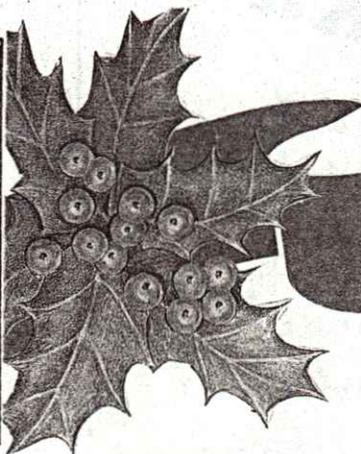
Heureusement que par endroits, ils se trouvent encore des "bienfaiteurs de l'humanité". Ils ne sont pas toujours entendus, mais ont su nous récupérer l'ESPERANCE au fond de la jarre.

Que 1993 apporte donc, à tous ceux qui subissent les grands malheurs de ce monde, des jours meilleurs.

Que l'an nouveau vous permette l'ESPERANCE que certains auraient tendance à vouloir, à nouveau, enfouir au fond de la "jarre".

Meilleurs vœux à tous.

JMR



BONNE ANNÉE 1993

Famille "de la Salle", de Fontcourbe.

Comme souvent, en pareil cas, ce sont des petites observations et quelques discussions avec les uns ou les autres qui nous ont amenés à nous intéresser à cette famille.

D'abord cette donation d'un vitrail sur le transept Sud de notre église paroissiale ..., ensuite une trouvaille aux Archives départementales (AD) du Puy de Dôme à Clermont : une branche des "De la Salle" a vécu au hameau de Fontcourbe.

Puis M. POUSSIER et M. LAMOTTE nous ont dit avoir reçu un jour la visite éclair de quelques descendants des "De la Salle".

Enfin une question que nous nous sommes posés : Le Bienheureux Jean Baptiste de la Salle, fondateur des écoles chrétiennes, faisait-il partie de cette famille ?

1) Généalogie :

a) Avec le pressentiment que nous nous trouvions en présence d'une illustre famille, nous avons consulté un annuaire de la noblesse de France.

Une première remarque s'impose : Ce nom était très répandu partout en France surtout dans la Région Parisienne.

Une deuxième remarque s'en suit : nombreuses étaient les familles portant ce nom et n'ayant aucun lien de parenté entre elles.

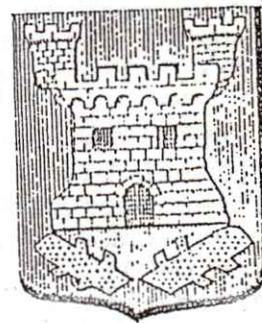
Le commissaire colonel de la Salle, conservateur du musée de l'Armée à Paris, confirme à M. POUSSIER qu'il y a bien un nombre considérable de familles "de la Salle" avec diverses orthographe et il lui précise : "Une théorie prétend que, jadis, dans les villages où il n'y avait pas de maison commune, les habitants, lorsqu'ils avaient à discuter de leurs intérêts collectifs, se réunissaient chez celui d'entre eux qui possédait la salle la plus vaste et à qui on donnait pour cette raison le surnom de "de la Salle". Un surnom qui, peu à peu, s'est transformé en nom et dont les secrétaires de mairie ont souvent modifié l'orthographe à une époque où l'instruction n'était pas leur vertu dominante.

b) Dans le dictionnaire des anciennes familles nobles de l'Auvergne, (auteur : Ambroise Tardieu) nous trouvons une généalogie assez détaillée de la famille "de la Salle" qui nous intéresse et nous avons bien la certitude alors d'être en présence d'une des familles nobles les plus illustres.

Le Général CRAS de St Sauveur La Sagne nous le confirme en nous communiquant une généalogie plus détaillée :

Les Armes : "elles sont de gueules à la tour d'argent donjonnée de 2 pièces et soutenues de 2 troncs écotés d'or passés en sautoir"

Origine Berceau : Le Béarn



Origine: Berceau le Béarn, filiation 1256, la tradition lui donne pour auteur Jehan SALLA ou DE LA SALLE guerrier Basque qui commandait les troupes d'Alphonse Roi de Navarre en 818. Une branche se fixa en Auvergne vers 1300, où bientôt après elle s'allia aux comptours de Scorailles. Elle compte: des Chevaliers de Malte, un Grand Maréchal de l'ordre (Claude LA SALLE du Colombier), fait prisonnier par les Turcs, qui resta, à Constantinople ambassadeur du Roi de France, deux Chevaliers du Temple, un évêque de Lescars (1523), plus de quarante chanoines-comtes de Brioude, des supérieures générales de Saint-Cyr, des abbés et chefs d'ordre, entr'autres Antoine (mort 1462), l'un des premiers

romanciers Français, auteur de Jehan DE CINTRE, Pierre, abbé de Tauves, chargé par François Ier de la ratification des traités de Madrid et de Cambray; enfin sa gloire la plus populaire, le bienheureux Jean-Baptiste DE LA SALLE, Chanoine de Reims (mort 1719), fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Dans l'armée, des officiers supérieurs dont une foule tués à l'ennemi, de nombreux chevaliers de Saint-Louis. Citons Bernard, Baron DE LA SALLE qui passa en Italie, pour soutenir les cardinaux révoltés (1378), Gadefer, célèbre navigateur le premier il explora les côtes de l'Afrique méridionale (1390), Jean, qui accompagna DU GUESCLIN en Espagne.

Devise en langue basque : "Que siem toustem legat amale".

Cri de guerre : "Salla".

Ambroise Tardieu relève 12 branches "de la Salle".

La troisième branche, après s'être implantée en Auvergne, s'est fixée en Champagne à Reims et c'est d'elle qu'est issu le bienheureux Jean Baptiste de la Salle.

La septième branche est celle qui a donné le seigneur de Fontcourbe. "Elle est issue de Jehan, seigneur du Challard, Mallet, le Colombier, fils puiné d'Antoine, baron de la Salle et d'Anne de Douhet, marié en 1519 à Anne du Breuil de Courcelles.

Deux de ses fils ont fait souche : Gilbert, auteur de la branche de la Volpilière, marié en 1559 à Jeanne de Pons de la Grange, dame de la Volpilière.

Fiefs : Le Chaylard, Mallet, La Volpilière, Le Vialard, Tredieu, Compains, Monteil, Belvèze, Fontcourbe, Le Monteil.

Cette branche compte de 1519 à 1789 des officiers d'armes, des chevaliers de St Louis, etc...

Alliances : du Breuil de Courcelles, de Lambres, de Pons de la Grange, de Molen, de Damas, de Seguin de Bard, de Moreau, Valette, de Lusy, Morel de la Colombe, Chassaigne de Fontcourbe, de la Chenal, du Chambon, etc...

c) Enfin, nous avons souhaité connaître les descendants actuels des "de la Salle" de Fontcourbe.

Quelques habitants de Saint Bonnet Le Bourg (et encore A. Tardieu) nous ont aidés dans nos recherches.

Jean Alexis de la Salle, né à Nonette (Puy de Dôme) le 10 Ventose an IV (28 Février 1795), marié à Marie Hortense de la Salle, sa cousine qui meurt en 1822. En seconde noce, il épouse Marie Desgeorges en 1845. Il n'a pas d'enfant.

C'est du côté de Marie Desgeorges qu'il faut chercher des héritiers : Pierre Desgeorges Vidal, Desgeorges Amélie et Mélanie ... en faisant bien attention au fait qu'il y a dans la région plusieurs familles Desgeorges non apparentées directement. Nous avons pu voir dans le vieux cimetière de Nonette la tombe réunissant les restes de Jean Alexis de la Salle et de Marie Desgeorges. C'est avec une certaine émotion qu'après cette longue recherche, nous nous sommes inclinés devant cette tombe. Pour la petite histoire, nous avons trouvé dans les registres d'état-civil de notre commune, l'acte de mariage d'Alexis de la Salle et Marie Desgeorges en date du 28 Janvier 1845.

## 2) Influence des "de la Salle" de Fontcourbe :

En fait, ils portaient le titre d'écuyer. C'était un titre donné aux jeunes nobles qui n'avaient pas encore été armés chevaliers et qui avaient l'honneur de porter l'écu de leurs seigneurs.

Dans des petits bourgs comme Saint Bonnet Le Bourg, quand ils ne faisaient pas la guerre, ils avaient un rôle d'arbitre dans les conflits entre les personnes et tentaient de faire respecter les règlements. Les occasions de chicane ne manquaient pas et portaient,

entre autre et surtout, sur l'utilisation des communaux et le respect des bornes de propriété. Parfois ils intervenaient en haut lieu. Ainsi cette requête de Jos de la Salle à Monseigneur l'intendant de la province d'Auvergne :

"Quoique sa Majesté ai fait de très expresses défenses de défricher les communaux, à peine de cent livres d'amende, néanmoins, Jean et François FAURE, père et fils demeurant ensemble au village Montmoran, paroisse de Doranges, le dit village limitrophe du dit lieu de Fontcourbe, ont défriché l'année dernière (1736) quatre quartonnées de pays (1) dans un communal, appelé Lochampt, appartenant au lieu dit de Fontcourbe, au dit village de Montmoran, le dit défrichement fait en "issard" ou "rotisse" (2) semé en blé vif" etc.. etc...

Il est précisé ensuite que les dits défrichements (pour y faire paître leurs animaux) ont été faits "contre le gré de ceux qui y ont intérêt".

Jos de la Salle "supplie sa grandeur" de faire appliquer la loi... ni plus ni moins.

Monsieur Rossignol, intendant d'Auvergne, désigne le sub-délégué de St Amand-Tayrac pour régler cette affaire. Une enquête est ordonnée pour constater la véracité des faits. Un certain Damien, avocat au parlement, subdélégué de l'intendance d'Auvergne, avec son assistant Pierre se transportent sur le communal défriché et semé :

"Confiné, par le dit communal de jour (Est) et de bise (Ouest) - par le chemin de St Bonnet à Brioude de nuit (Nord) et le pré de Damien Vernet à midi (Sud).

Ils constatent que les dits Faure avaient continué à "rompre et défricher" une autre pièce du dit communal "sur quoy avons fait défense aux dits Faure et autres de continuer à défricher. Avertissement leur est donné concernant une plus grande amende en cas de récidive.

En tout cas, un commissaire Jacques ... est désigné "pour veiller sur la dite récolte, la faire saisir et séquestrer quand justice en sera ordonnée".

Pour leur défense, les dits Faure avaient dit "estre en droit de le faire parce que d'autres particuliers en avaient défriché quelques années auparavant et que personne ne s'y était opposé".

Cette affaire est remarquable par le nombre de lettres échangées à ce sujet - au moins six - à une époque où la poste était rudimentaire, sauf peut-être, pour l'administration royale. Remarquable aussi par son règlement relativement rapide - quelques mois - ! Elle traduit sûrement la grande influence exercée par Jos de la Salle.

Quelques années plus tard (en 1775) on cherchera à éviter les faux frais occasionnés par de telles affaires si souvent renouvelées. Dans les hameaux de quelque importance, on nommera des syndics qui tenteront de régler, après délibération, ces sortes de chicane. Mais les conciliations à l'amiable resteront loin d'être automatiques.

(1) ancienne mesure : il fallait 12 quartonnées pour 1 hectare.

(2) Issard : Défrichement par grattage.  
Rotisse : Défrichement par brûlage.

### 3) Incendie de Fontcourbe :

Nous ne parlerons que de l'incendie de 1784 dont nous avons retrouvé les traces aux Archives du Puy de Dôme. Ne confondons pas avec le sinistre qui a eu lieu à la fin du siècle dernier, encore présent dans la mémoire de quelques habitants de notre commune.

a) Déclaration assez pathétique à Monseigneur l'intendant de la province d'Auvergne, rédigée par de la Salle "cadette" fille de Jean de la Salle, écuyer, de Fontcourbe et suppliant dans cette affaire.

Il est d'abord fait allusion au fait que Jean, son père, avait consacré presque la totalité de sa fortune (le 1/12ème de la succession du grand père) à reconstruire "maison, grange et écuries".

"Avec de l'industrie, de l'activité et de l'épargne, ils étaient parvenus à être logés, non pas conformément à un homme de sa qualité, mais comme un simple particulier".

Mais la joie n'a pas été de longue durée car le 12 Novembre 1784, ils

ont éprouvé "le plus violent incendie sans en avoir pu deviner la cause ni le motif". Tous les meubles, effets et récoltes en "gerbes et foins" ont disparu.

"Qu'il plaise à votre grandeur d'ordonner de faire dresser procès-verbal, de faire constater la situation déplorable et d'accorder le secours qu'il vous plaira de fixer, à prendre sur les revenus des impositions royales qu'il vous plaira de signer pour la subsistance du suppliant qui ne cessera de prier pour conservation des jours de votre grandeur".

b) Le 1er décembre 1784.

Nous donnons une photocopie de l'attestation des faits, signée par diverses personnalités locales dont notre curé Beaufils et le curé Bertrand de la paroisse de Saint Germain L'Herm.

C'est une vieille tradition de faire marcher le piston.

c) L'enquête a lieu le 30 Mars 1785. Un certain Fiacre ... notaire royal de la subdélégation de St Amand conduit l'enquête demandée, en se transportant sur le lieu de Fontcourbe, à l'effet de dresser procès-verbal et de faire l'évaluation des pertes subies par Jean de la Salle.

C'est un écrit en six points principaux :

- 1) - l'incendie est constaté : la cuisine, la chambre et le "galetas", la grange et l'écurie y attenant sont sinistrés. Il est rappelé que les "bâtiments étaient en très bon état ayant été réparés peu de temps avant l'incendie".
- 2) - La perte des bâtiments est évaluée à 1200 livres et rien ne semble récupérable pour une nouvelle construction.
- 3) - Dans la maison, il y avait 3 lits de maître et autres, 3 lits pour les domestiques, "une très belle batterie de cuisine en cuivre rouge et en fayence fine", 3 grandes armoires pour le linge de table, les draps de lit, "les habits et effets de la dame de la Salle et les habits du dit de la Salle". Le tout est estimé pour la somme de 1850 livres.
- 4) - "Les dits consuls et autres personnes notables avons attesté que lors de l'incendie il y avait dans la grange environ : 400 gerbes d'avoine qui auraient produit 30 septiers de grain à la grande mesure de Saint Germain L'Herm". (1 septier valait 16 livres).  
La perte peut être évaluée à 480 livres.
- 5) - Autres évaluations : Paille des dites gerbes 100 livres.  
Nous apprenons que Jean de la Salle prélevait une partie de la dime et avait dans sa grangé 5 septiers de 16 livres d'ou la somme de 80 livres. Et la paille de la dime pour 30 livres d'ou une somme totale de 210 livres.
- 6) - Dans le grenier à foin, il y avait "12 montres de foing" qui, à raison de 24 livres la montre, fait 288 livres. Enfin ont été consommés tous les chars, charrues et tous les meubles d'agriculture ainsi que plusieurs tables, coffres, plusieurs meubles de bois, dont le tout est estimé pour la somme de 150 livres.

Le total de la perte est donc évaluée à 4178 livres. Le compte est bon Le notaire royal continue son rapport en précisant qu'il s'est fait présenter les "roles de taille" de la paroisse, que le suppliant n'a rien à attendre des cohéritiers.

"Il supplie dons sa grandeur en lui accordant les grâces ordinaires de lui accorder une somme certaine, à prendre sur Monsieur le receveur de l'élection d'Issoire, pour être employée à la reconstruction d'une partie de ses pertes"..

Et pour terminer, nous apprenons que le notaire royal a dressé un procès-verbal en présence de nombreux notables :

- "Messire François Bertrand très digne curé de la paroisse de Saint Germain l'Herm,
- Guillaume Paulet, métayer habitant au lieu dit de Fontcourbe,
- Pierre Magaud, métayer à la Farge, paroisse de St Bonnet Le Bourg,
- Dégeorges d'Issard de la Faye,
- Pierre Nigond, laboureur du lieu du Boucheron,
- Jean Mainvielle, laboureur d'Ostrevie" !!!..

d) L'affaire suit son cours normal et le 21 Juillet 1785, Monsieur l'intendant d'Auvergne fait connaître sa décision à Monsieur Tardif. "D'après le procès-verbal que vous avez adressé, de l'incendie qui a éprouvé Monsieur de la Salle, il paraît que sa perte est considérable. Mais comme il ne paye point de taille et que sa portion des vingtièmes n'est que de 11 livre 18 censes 3 sous, il m'est impossible de venir à son secours, n'ayant point de fonds pour soulager ceux qui ne payent point d'imposition. Vous voudrez bien le prévenir de ma décision".

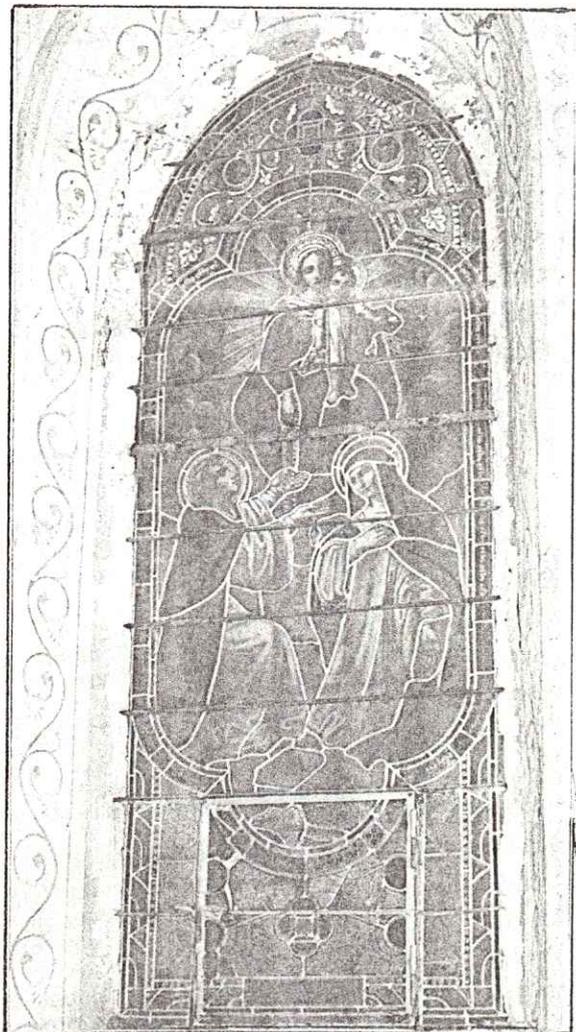
#### 4) Conclusion :

Cette décision tombe comme un couperet. Mais on sait qu'effectivement à cette époque les caisses du royaume sont à peu près vides. Quoiqu'il en soit les de la Salle de Fontcourbe ont pu reconstruire en partie leur domaine probablement grâce à la générosité de la famille et peut-être même grâce à celle des paroissiens de Saint Bonnet Le Bourg, ce qui expliquerait le vitrail de notre église, donné en signe de reconnaissance.

Jean de la Salle avait un nom illustre mais ne devait pas être bien fortuné, et l'Histoire nous a toujours démontré :

"Qu'en haut lieu on ne donne et on ne prête qu'aux riches".

Pierre VEDRINE



Vitrail offert à l'église de Saint Bonnet Le Bourg par la famille "de la Salle" du hameau de Fontcourbe.  
- 1884 (Photo de JMR)

En ce début d'année 1993, votre "Petit Journal du Bourg" entre dans sa quatrième année de fonctionnement.

Ainsi que le veut la tradition, je voudrais, au nom de l'ensemble de ceux qui participent à sa rédaction, vous présenter tous nos meilleurs souhaits de :  
"BONNE ET HEUREUSE ANNEE",  
et vous remercier bien vivement de votre fidélité à notre bimensuel.

JMR

PECHEUR MALIN

OLIVE. — Té, Marius, tu pêche à la cerise? Et comment sais-tu que ça mord?

MARIUS. — Fada que tu es... Je sais: que ça mord quand j'entends le noyau qui craque!



Ils auront :

- 93 ans le 12 Février 93 pour madame COMPTE née SABATTERIE Suzanne.
- 84 ans le 11 Janvier 93 pour mademoiselle ROSARY Elisabeth.
- 77 ans le 14 Février 93 pour madame VERNET née PORTAIL Marie, Alphonsine.

Toutes nos félicitations à Monsieur et Madame Arthur ROCHER qui ont bouclé, le 07 Novembre 92, leur 50 ans de mariage. Ils sont entrés dans le "club" restreint des "Noces d'Or". Un grand bravo.

Madame Yvonne CHASSAING de la Bessière a été hospitalisé à Ambert le 07 Novembre 1992. De retour dans ses foyers le 17 Novembre, nous lui souhaitons une meilleure santé.

#### Dons anonymes.

La rubrique "dons" est toujours aussi florissante. Jugez plutôt.

- 1 don de 150 F.
  - 9 dons de 100 F.
  - 3 dons de 50 F.
- depuis la parution du N° 18.

Un grand merci à tous.

## LES SECRETS DES ABEILLES

### le saviez-vous

#### LA RUCHE RECELE DE NOMBREUSES RICHESSES

Chacun connaît les utilisations irremplaçables de la cire naturelle (parfois imitée, mais jamais égalée, par des produits synthétiques). Elle intervient dans la fabrication des crèmes dépilatoires, du chewing-gum, des encaustiques pour bois et carrelages, mais aussi en pharmacie. La gélée royale entre dans la composition de nombreux médicaments et produits de beauté, produits diététiques. Elle est très riche en vitamines du groupe "B".

Elle contient également des lipides et des glucides et aussi des protides. Le pollen est un aliment riche en protéines, et particulièrement tonifiant. Par contre, la Propolis, très en

vogue actuellement est moins connue du public ; c'est une substance résineuse provenant des bourgeons de certains arbres. Les abeilles la récoltent pour colmater les fissures de la ruche. C'est un véritable "mastic" qui sert aussi à embaumer les cadavres des intrus qui ont pénétré dans la ruche. Son puissant pouvoir antibiologique protège la ruche des microbes et des moisissures.

Pour les humains, la propolis présente des vertus cicatrisantes.

Quant au venin, secrété par le dard des abeilles, il aurait, mais à faible dose, des actions bénéfiques contre les rhumatismes.

### 2ème Partie

#### UN BIENFAIT INSOUÇONNÉ DES ABEILLES

Une ruche ordinaire renferme en moyenne, l'été, 20.000 ouvrières.

S'il en sort 80 butineuses à la minute, cela fait 48.000 de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Chaque abeille visite au moins 50 fleurs, ce qui fait 2.400.000 fleurs en chiffres ronds : 2.000.000 par jour.

Comme on peut bien compter cent belles journées dans un an, on arrive au chiffre colossal de 200 millions de fleurs visitées, en une année, par les abeilles d'une seule ruche.

Admettons que la dixième partie seulement de ces fleurs doive sa fécondité aux abeilles, et nous obtenons un total de 20.000.000 de fleurs fécondées par une colonie.

Estimons seulement à 1 centime la valeur de 4.000 fécondations, et nous trouverons qu'une seule ruche, à ce seul point de vue rapporte 40 francs par an à l'agriculteur.

Le malheur c'est que ces 40 francs théoriques ne rentrent pas toujours dans sa poche.

## UN PALAIS DE MARBRE

Cette ruche est un édifice remarquable. Elle comporte des rangs et des rangs de chambrettes à six pans, construites en cire vierge qui ressemble à du marbre. Une petite ruche compte vingt mille de ces chambres ou alvéoles; une grande en peut aligner dix fois plus. La ruche n'est pas un village mais une seule famille née d'une seule reine.

Lorsqu'ils veulent se bâtir une maison, les hommes utilisent des matériaux bruts tels le bois ou la pierre, et des matériaux façonnés tels le verre ou l'acier. Certains animaux, comme les oiseaux ou les castors, emploient le premier système, d'autres, le second : la guêpe mâche le bois et étend sur son nid le produit obtenu qui, en séchant, devient une sorte de papier gris. Les termites mâchent la terre, dont ils édifient des tours de ciment plus hautes qu'un homme et si solides qu'il faut un pic pour les entamer. Les abeilles, elles, sécrètent le matériau, qu'elles pétrissent, maçonnerent et polissent.

Les rayons qui ornent l'intérieur de leur domicile sont l'œuvre de jeunes abeilles n'ayant pas encore atteint l'âge de butiner. Leur technique, originale, est la suivante : l'une d'elles se suspend au plafond; à ses pattes de derrière pendant dans le vide, une seconde abeille vient s'accrocher, puis une autre encore. Courte chaîne qui va s'allongeant et s'élargissant à mesure que de nouvelles ouvrières s'agrippent aux précédentes, formant peu à peu une lourde grappe. Personne ne sait pourquoi il est nécessaire que les abeilles se tiennent dans cette position pour produire la cire, mais il est vraisemblable que l'étirement du corps favorise la rapidité d'écoulement de ce matériau. Sous chaque côté de l'abdomen de l'abeille se trouvent des fentes correspondant à quatre paires de glandes et il faut environ vingt-quatre heures de suspension pour que la cire s'écoule.

## SANS COMPAS NI RÈGLE

Dès qu'une abeille sent ses poches se vider, elle grimpe sur le corps des autres, recueille la cire avec ses pattes, la mâche et la pose en la tapotant à l'endroit où doivent être construits les rayons.

Quand de nombreuses abeilles se sont pendues en même temps, il arrive que les écailles de cire, coulant avant que les ouvrières aient pu les employer, tombent au sol. Celles qui sont pendues le plus bas se détachent alors de la grappe, ramassent le matériau et, en bourdonnant, vont le poser en bonne place.

Les abeilles construisent des rangs et des rangs d'alvéoles hexagonaux, tous exactement de même taille. Sans compas ni règle, les six pattes des insectes affairés réalisent ces étonnantes constructions équilibrées, résistantes et parfaitement symétriques. Leur solidité est assurée par de longs fils de propolis qui, mêlés à la cire encore molle, renforcent les cloisons des alvéoles à la façon du fer dans le ciment armé.

Ces cloisons sont très minces : huit centièmes de millimètre seulement. Pour les minuscules pattes de l'abeille qui les chevauchent sans arrêt, elles sont une lame tranchante, aussi les épaississent-elles par un supplément de cire, qui en arrondit les angles et y facilite la circulation.

Pour construire leurs rayons, les abeilles commencent par entasser la cire où elles impriment grossièrement la forme de leur corps. La finition des cellules se fait au moyen



L'abeille ouvrière entasse à coups de tête le pollen dans les cellules.

de beaucoup d'abeilles dans beaucoup de trous, toutes poussant les unes contre les autres. Mandibules, pattes et corps sont utilisés, tassant, pilonnant, raclant, lissant la cire que la chaleur de tant d'insectes en action maintient à bonne température. Les alvéoles bâtis de cette façon ont tous la même taille : celle d'une abeille.

Le secret de l'habileté de ces bâtisseuses tient à la façon dont elles savent tirer profit des lois naturelles. Premier point : toute matière malléable, comme le mastic, la glaise humide ou la cire molle, s'étire au maximum lorsqu'elle est laminée de part et d'autre. Second point : quand on comprime des cercles plastiques les uns contre les autres, leurs cloisons se forment à six pans, exactement comme des bulles de savon qui s'agglomèrent. C'est la forme qui leur permet de s'encaster au mieux, sans perte de place. Merveilleuses lois naturelles d'où naît la fine architecture des rayons de miel!

Les alvéoles servent à élever les larves et à stocker les provisions de miel ou de pollen. Remplis de vivres, ces placards sont fermés par un petit couvercle de cire. En hiver, quand la nourriture se fait rare,

le couvercle est enlevé et son contenu utilisé par toutes les abeilles : celle qui sort le miel le distribue à la ronde.

Voulant prouver qu'aucune abeille ne consomme seule les propres réserves de son jabot, mais que toute la ruche se partage la même nourriture, un naturaliste distribua du miel radioactif à six abeilles prélevées dans une ruche de 24 500 membres. Deux jours

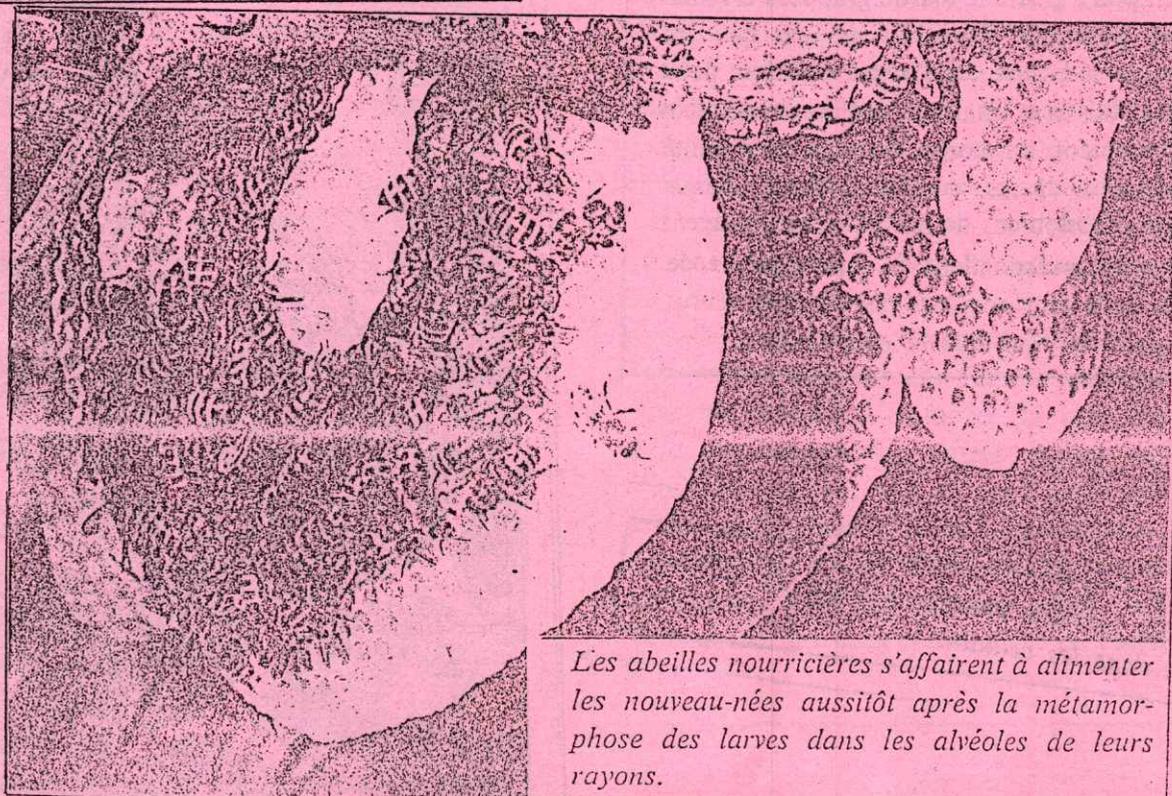
plus tard, toutes les abeilles de la communauté étaient radioactives.

Butiner les fleurs, construire les rayons de cire, stocker le miel et le pollen, distribuer la nourriture, voilà bien des occupations qui justifient la réputation de grandes travailleuses acquise par ces insectes. Parmi eux, cependant, il en est qui ne font rien : ce sont les faux-bourdons ou mâles.

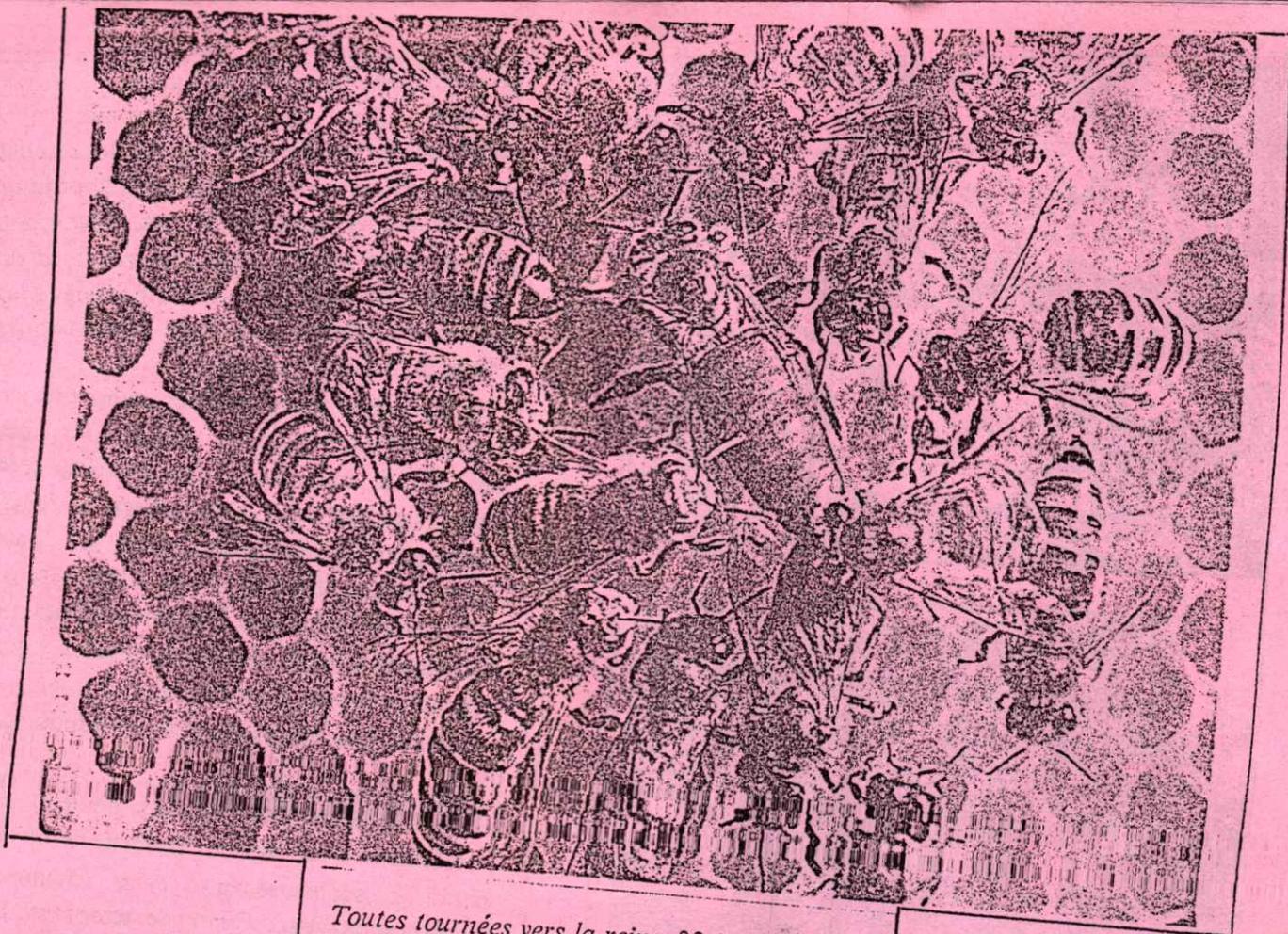
Plus gros que les ouvrières, ceux-ci ne prendront même pas la peine de tirer leur nourriture d'un alvéole, ils demandent à celle qui la distribue de leur en donner. Le faux-bourdon n'a qu'un but dans la vie : attendre que l'occasion se présente de s'envoler à la poursuite d'une reine. Il ne fait jamais rien d'autre. Il n'a pas de corbeilles à pollen, mais ses ailes sont plus grandes et plus puissantes que celles des ouvrières et ses yeux deux fois mieux développés.

## LA REINE ET SES NOURRICIÈRES

Dans chaque ruche, il n'y a qu'une reine. Comme les bourdons, celle-ci ne s'occupe ni de butiner, ni de construire, ni de distribuer la nourriture. Mais elle n'a jamais une minute de répit et, sans elle les vingt mille ou deux cent mille abeilles de la ruche ne vivraient pas.



*Les abeilles nourricières s'affairent à alimenter les nouveau-nées aussitôt après la métamorphose des larves dans les alvéoles de leurs rayons.*



*Toutes tournées vers la reine, 22 jeunes abeilles se relaient de 6 en 6 jours pour lui servir la gelée royale.*

Pour que la population d'une ruche ne périclite pas, plusieurs milliers de bébés doivent naître par jour. C'est cela le travail de la reine. Elle passe la plus grande partie de sa vie à parcourir les rayons, faisant une courte pause sur chaque alvéole vide pour y laisser tomber un œuf. En une seule journée, elle peut pondre deux mille œufs, dont le poids total représente plus que le sien.

Comment est-ce possible? La réponse est cachée dans le mystérieux pouvoir de son alimentation : la gelée royale. Ce produit — qui a la consistance d'une crème épaisse — ne peut être fabriqué que par de jeunes abeilles âgées de six jours au moins et de douze jours au plus. Pendant une semaine, celles-ci sécrètent une salive de qualité particulière qui est la gelée royale. Chaque jour les abeilles devenues trop âgées pour produire cette salive sont remplacées par d'autres, plus jeunes.

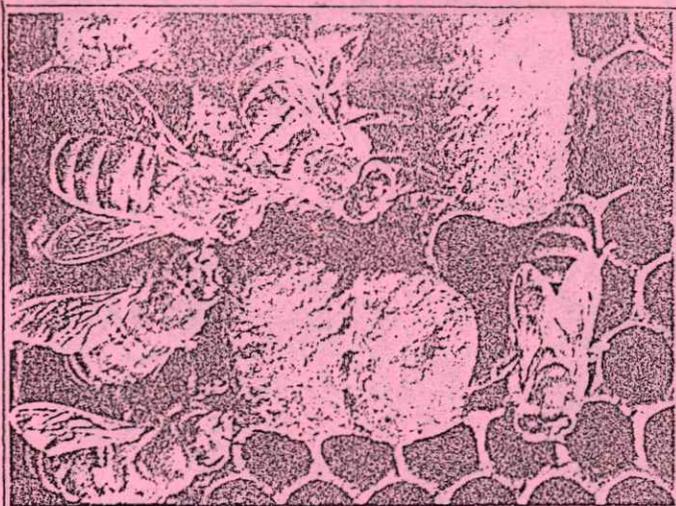
Lorsqu'une reine pond, elle est toujours entourée d'une vingtaine d'abeilles nourricières fabriquant cette gelée, et groupées autour d'elle comme les rayons autour du moyeu d'une roue. Pendant la ponte ses nourricières l'accompagnent partout.

Toutes les vingt minutes environ, la reine s'arrête. L'une des jeunes abeilles s'avance vers elle et la nourrit de cet aliment particulier qui lui fait pondre d'autres œufs. Ce repas dure environ trois minutes et la ponte recommence aussitôt.

La reine a un corps plus allongé que celui des autres abeilles de la ruche, ce qui fait paraître ses ailes plus courtes. Sa tâche n'est pas de voler dans le soleil, mais de pondre; aussi est-elle conformée autrement que les abeilles ouvrières; elle n'a pas de corbeilles et ses ailes ne lui serviront qu'une ou deux fois au cours de son existence. La vie de la reine se passe à l'intérieur de la ruche dont l'avenir repose tout entier sur son activité procréatrice.

### AVÈNEMENT D'UNE NOUVELLE REINE

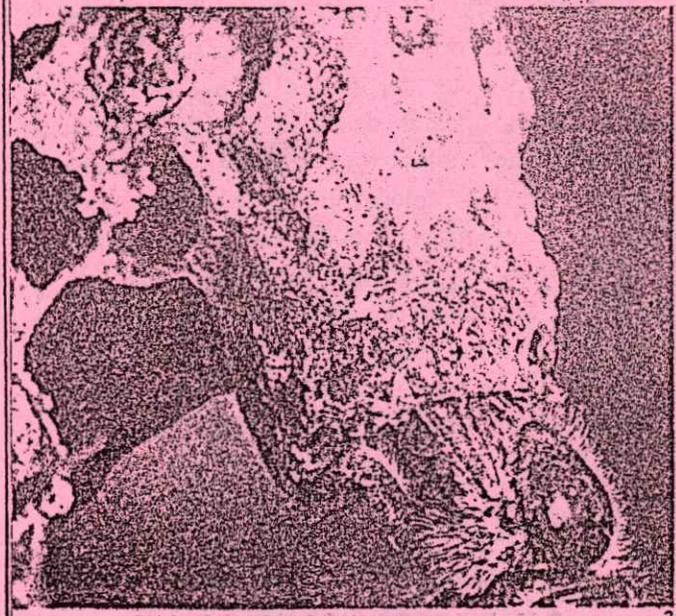
Cependant il arrive qu'une reine meure accidentellement ou qu'elle ne pond pas en quantité suffisante. Une grande effervescence règne alors dans la ruche, et les ouvrières s'empressent de s'assurer une nouvelle reine aussi vite que possible. Pour cela, elles commencent par construire des alvéoles supplémentaires, plus grands que les autres,



1



2



3

de haut en bas : (1) des larves sont enrobées de gelée royale; (2) des abeilles ouvrières les déposent dans des rayons en forme de gland; (3) la première abeille qui naîtra sera reine.

grossièrement et hâtivement groupés en forme de gland. Dans chacun de ces nids royaux suspendus à l'extérieur des rayons, les ouvrières placent un œuf pris dans un alvéole ordinaire, ou quelquefois une larve. Si cette larve n'a pas plus de trois jours il n'est pas trop tard pour en faire une reine. Ces bébés privilégiés sont nourris de gelée royale pure et en reçoivent autant qu'ils en peuvent avaler.

Il faut seize jours pour produire une reine à partir d'un œuf, mais moins si les abeilles ont choisi une larve. Le premier insecte parfait sortant d'un alvéole sera la reine, et tuera aussitôt ses rivales. Puis elle passera trois jours à faire le point, visiter la ruche et déplier ses ailes. Elle est toujours abondamment nourrie de gelée royale mais ne pondra qu'après le vol nuptial.

Pendant ce temps les faux-bourçons se sont agités pour la première fois de leur vie. Ils se trémoussent devant l'entrée de la ruche, nettoient soigneusement leurs antennes et leurs grands yeux. Quand le temps est beau, aux heures chaudes de l'après-midi, le quatrième jour après son avènement, la reine, suivie des bourçons, s'élance dans le ciel.

Quand elle revient à la ruche une demi-heure plus tard, elle est prête à pondre sa vie durant.

## DUEL DE REINES

Il n'est qu'une circonstance où la reine cherche à imposer sa suprématie, c'est lorsqu'il se trouve une autre reine dans la ruche. On dirait que la jalousie la rend folle. Ceci ne se produit pas dans la nature, puisque le premier soin de la nouvelle reine est de tuer ses rivales, mais si l'on cherche à introduire une autre reine dans la ruche c'est alors une lutte à mort.

L'aiguillon de la reine est long, incurvé et sans barbes. Elle peut l'arracher du corps de l'ennemie, s'éventrer elle-même, aussi s'en sert-elle pour frapper à coups redoublés. Un duel entre reines est une terrible bataille, où chacune cherche à enfoncer la première le dard empoisonné. Les autres abeilles savent d'instinct que la ruche ne peut avoir qu'une seule souveraine et elles encouragent les combattantes; si l'une faiblit, elles la repoussent à l'attaque. Tant que les deux reines sont en vie, aucune des deux n'a le droit de cesser la lutte.



Duel à mort entre reines.

### L'ESSAIMAGE

Lorsqu'une ruche est très prospère, le nombre de ses habitants s'élève et la place vient à manquer. Raisonnable, les abeilles ont trouvé une solution sage à ce problème difficile : elles choisissent une nouvelle reine et l'ancienne quitte les lieux emmenant avec elle une bonne partie de la population.

Dans une ruche qui se prépare à essaimer règne une agitation frénétique. Les abeilles oublient de sortir pour récolter le pollen. Toutes leurs habitudes sont bouleversées. En groupe pouvant atteindre 35 000, elles forment une lourde grappe qui s'envole hors de la ruche dans un monstrueux bourdonnement. Pour la reine, c'est la seconde occasion qui s'offre de se servir de ses ailes.

Ronflant et tourbillonnant dans les airs, l'essaim ne semble pas savoir où il va. Soudain, il fonce en ligne droite, puis il décrit quelques cercles et s'accroche sur une branche ou tout autre soutien abordé par hasard. Là, il s'immobilise, attendant que les éclaireuses reviennent signaler la découverte d'un emplacement favorable : trou dans un arbre ou abri, telle la souche d'une cheminée, propre à la construction des alvéoles de cire. Dès que l'information est apportée, l'essaim reprend son vol et se rend au lieu désigné. Là, sans perdre un instant, les abeilles se suspendent les unes aux autres, attendant que coule la cire...

Ainsi va la vie pour les bourdonnantes abeilles.

Tiré du livre  
"Secrets de la nature"

Publié dans le monde  
enchanté de Walt Disney.

Adapté par Rutherford Platt  
d'après le commentaire  
original du film par  
James Algar.

Textes français de Bertrand  
et Etienne Roquelaure.

## Les Bonnes Abeilles

Cette dame âgée et sans parents vivait seule, dans une petite maison isolée.

Point de compagnie, point de voisinage, me direz-vous ?

Si, des amies qu'elle s'était faites depuis longtemps avec ses abeilles.

Elle en avait plusieurs ruches, elle cultivait autour d'elle les fleurs qu'elles préféraient, et les abeilles la laissaient aller et venir ; les abeilles, satisfaites de la ration qu'elle leur épargnait pour leur hiver, lui livraient la plus grande partie de leur miel, dont elle tirait quelque profit et dont elle usait pour sa subsistance.

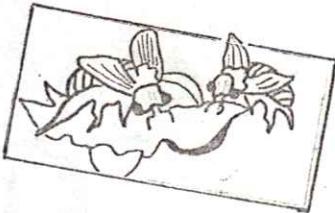
Certain jour d'été, cette dame âgée se trouvait chez elle, dans son jardin, lorsqu'elle entendit sonner à la porte.

Elle alla ouvrir et se trouva devant un individu qui pénétra d'autorité et déclara qu'il avait à lui parler.

Elle ne connaissait pas ce gars de mauvaise mine, dont le regard, enfoncé sur elle, n'annonçait rien de bon. Elle le pria de se dépêcher de dire l'objet de sa visite, mais l'autre, insolent, goguenard, l'assura qu'il n'était pas pressé, et, la porte fermée, considérait déjà cette vieille femme comme une proie facile.

Saisie de peur, la pauvre femme ne savait à qui s'adresser. Elle cherchait autour d'elle quand ses yeux rencontrèrent les ruches.

Ce fut un trait de lumière, et rapidement l'intrus se vit enveloppé par un nuage de bêtes acharnées qui, le piquant partout à la fois, le firent déguerpir sans trompette.





De Gauche à Droite : Année 1969

- 1° Rang Haut : Mr SAUZET (instituteur) - Georges THIOLAS - Bernard BARTIN - Michel RONNET - Jeanine THIOLAS - Hélène REBORD - Jacqueline MARCHAUD - Jean-Paul COUVERT - Pascal COURTINE - Dominique FAYE - Jean-Claude FENEYROLS -
- 2° Rang Milieu : Françoise PILLAT - Robert MARCHAUD - Brigitte FAYE - Philippe DISCHAMP - Christiane CLADIÈRE - Marie Christine COURTINE - Jacky FAYE - Geneviève THIOLAS - Jean Dominique BRU - Pascale BRUN - Denis MARCHAUD -
- 3° Rang Bas : Bernard THIOLAS - Yolande COURTINE - Gilles FAYE - Christine PILLAT - Mylène FAYE - Julien MARCHAUD - Martine COURTINE - Jocelyne FAYE.





# Noces de diamant

Il y a 60 ans,

leur Légende  
s'inscrivait dans le ciel...



en EFFET

Le quinze novembre mil neuf cent trente-deux, à  
onze heures, devant Nous, ont comparu publiquement en la maison  
commune : ..

*Pillat Antoine - Maurice et Ferry Marie - Chèrese*  
qui ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons pro-  
noncé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage.

60 ans après,

Le 15 novembre 1992

leur Légende  
est toujours vivante,

et nous en sommes très heureux.

N<sup>o</sup> 4 -  
15 novembre 1992.  
Pillat Antoine - Maurice  
et  
Ferry Marie - Chèrese.  
(garçon et fille)

15 Novembre 1932 - Photo de mariage.



LA SEULE VÉRITÉ,  C'EST DE S'AIMER

La télévision et la radio n'en ont pas parlé; mais la presse régionale, oui, fort heureusement. C'est, en effet, une grande nouvelle, surtout pour notre village, Saint Bonnet Le Bourg.

" SOIXANTE ANS DE MARIAGE "

pour Marie-Thérèse TERRY et Antoine, Maurice PILLAT à la date du 15.11.92.

Cet événement avait un air de bonheur qui nous parlait de fête et de ... diamant. De quoi nous faire rêver !... Très belle réunion de famille orchestrée magnifiquement avec les enfants, les quatorze petits-enfants et les dix arrière-petits-enfants. Ils sont venus et ils étaient tous là pour entourer et féliciter ceux qui ont su parcourir ensemble ce long chemin de la vie parfois semé d'embûches.

Vous rendez vous compte ? Un vrai parcours d'Athlètes : 60 ans soit 21900 jours à fouler du même pas le sentier de la vie. Tout un chacun ne peut s'enorgueillir d'une telle performance rare et exceptionnelle. Nous ne pouvons être qu'ému et admiratif...

Sur ce parcours dont le départ fut donné au moment du "Mariage", ce couple "Noces de diamant" a su surmonter tous les obstacles, y compris les plus difficiles. Marie-Thérèse et Maurice ont choisi et maintenu l'itinéraire d'une union "sacrée" conservée jusqu'au bout. Ils nous ont montré l'exemple et le fait d'avoir toujours joué la bonne note de l'autre nous prouve, s'il en était besoin, qu'aujourd'hui le "diamant" de leurs noces n'est pas usurpé et rayonne de mille feux en faveur de l'AMOUR.

Ils ont trouvé le chemin du bonheur.

JMR

Vieille recette  
pour faire bon Ménage

Entourez votre feu d'un bon air de religion d'abord.  
Puis mettez dans la marmite :  
Une livre et demie de patience  
avec une livre de bonne volonté  
et quatre hectos de bonne humeur.  
Et laissez cuire.  
Si la marmite verse, soufflez dessus avec religion encore.  
Après, enlevez le tapadour.  
Prenez une écumoire en bois sous forme de cuillère pour sortir l'égoïsme et la négligence.  
Bouchez de nouveau. Et couvrez le tout de religion toujours.  
Enfin laissez mijoter longuement.  
Ne quittez pas le foyer. Et vous aurez un bon ménage, c'est moi qui vous le dis. X.  
Almanach populaire du Puy de Dôme - 1928.

Pour la paix dans le ménage.

Le jour où l'on nous mari	A
Je m'en souviens, monsieur l'a	B
Nous dit d'un air fort compa	C
Enfants, il faudra vous ai	D
Madame, vous obéir	E
A votre époux, à votre ch	F
Puisqu'il ne pourra vous chan	G
Et pour éviter qu'il vous	H
Ayez toujours un air gent	I
Montrez un front pur qui rou	J
Evitez tous les mauvais	K
C'est ainsi que toujours près d'	L
Attachant son époux qui l'	M
Une femme évite sa	N
S'il lui tourne pourtant le d	O
Et qu'il se mette à la trom	P
Qu'elle ne se crois pas vain	Q
Qu'elle lui montre un meilleur	R
Et l'enchaîne par sa tendr	S
Qu'en lui voyant tant de bon	T
Il en devienne tout conf	U
Son amour sera retrou	V
Le ménage aura le beau f	X

Voilà un curieux petit sermon en vers, extrait d'un almanach de 1830 (mil huit cent trente)

Horizontalement :

1. - Tristesses.
2. - Embarassée - Il avait son bonnet.
3. - Raboteux - Qualification.
4. - Viande retournée - Fruit de résineux.
5. - Démonstratif - Sur Belon et c'est une commune du Finistère.
6. - Château dominant l'Indre - Se fatiguer.
7. - Enlevée.
8. - Automobile (Argot) - Fin de verbe.
9. - Grande école - Courbas.
10. - Patrie d'Abraham - Bagne.
11. - Pouffé - Inactif.

Verticalement :

- A. - Cultivateur.
- B. - Troupes - Quatre en croix.
- C. - Assumera.
- D. - Bramer - Soldat américain.
- E. - Règles - Dieu des bergers.
- F. - Coupe.
- G. - Sait persuader les gens.
- H. - Formulai - Habilité.
- I. - Propagé - Raisonnée.

Réponse aux mots croisés N° 18.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	S	A	C	R	I	L	E	G	E
2	E	R	I	E	Y	U	T		
3	R	E	M	A	R	C	H	E	R
4	P	O	I	R	E	E	S		I
5	E	L	E	G	I	E		I	L
6	N	E	R	E	N		B	O	L
7	T		N		O	N	D	E	
8	A	B	A	T	I	S		E	
9	I	L	L	E	T	T	R	E	E
10	R	U	E		O	I	E		V
11	E	M	S		N	E	G	R	E

Votre générosité est allée droite au coeur des sapeurs pompiers lors de leur passage pour la vente des calendriers. Soyez en tous remerciés.

Signé : le chef de corps.

Mots croisés N° 19 par JMR

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

Monsieur et Madame Pierre LAMOTTE ont quitté définitivement leur maison du hameau de Fontcourbe pour aller habiter à Ambert. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle résidence.

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau ménage dans notre commune. Il s'agit de Monsieur Hervé MAEHLING et de mademoiselle Sophie BREGNON. Ils ont loué à compter du 16 Octobre 92 le pavillon HLM n° 2 à Saint Blaise. Ils nous viennent de Doranges.

Bienvenue également à Monsieur CHAMBON Jean-Marc qui a emménagé à compter du 15 Novembre 92 dans le logement attenant à la mairie.

Nous en profitons pour signaler à la population qu'il nous reste, disponible à la location, un pavillon HLM type F4 ainsi qu'un studio situé au-dessus de la cantine. Il vous est demandé, si quelques opportunités vous sont connues, de les communiquer en mairie. Qu'on se le dise et merci de votre éventuelle collaboration.

## L'Art de conserver les papiers

Les papiers de l'argent.

Opérations effectuées sur le compte :

### 2) Opérations sur compte chèque postal :

En ce qui concerne le compte chèque postal, aucune réclamation n'est possible pour des opérations qui remontent à plus d'un an. Mais, pour un chèque postal transformé en mandat, le délai de réclamation est de 2 ans.

S'il s'agit de mandats, le délai de réclamation en France est de deux ans à compter du jour du versement des fonds. Pour un mandat international, le délai de réclamation est de 1 an à compter du lendemain du jour du versement des fonds.

Bon à savoir : Depuis 1986, les centres de chèques postaux micro-filment les extraits de compte, tous les chèques et les mandats (recto-verso) et les conservent pendant 10 ans. En outre, les chèques d'un montant supérieur à 5000 F. sont archivés sous forme de papier (car le micro-film n'est accepté comme début de preuve que pour un montant inférieur ou égal à 5000 F.) et conservés pendant 10 ans. Pour les années antérieures, les archives papier (chèques, mandats, etc...) sont conservées durant 2 ans et 3 mois. Les extraits de compte et les mandats sont micro-filmés et conservés pendant 10 ans.

L'administration des PTT reçoit donc plus facilement les réclamations ou recherches pour une opération remontant à plus d'un an du fait qu'elle a les éléments pour traiter cette réclamation.

### 3) Relevés de compte et talons de chèques :

Ce sont ces documents qui vous permettront, en cas de réclamation, de retrouver la trace des paiements. Les talons de chèques vous permettront de retrouver le nom des bénéficiaires, les sommes, numéros et dates d'émission des chèques. Les relevés de compte établiront les dates de paiement effectif. En effet, les relevés comportent les numéros des chèques payés, mais non pas les noms des bénéficiaires.

Grâce à ces éléments, vous obtiendrez de la banque la photocopie recto et verso du chèque. C'est la seule preuve complète de l'identité de la personne au profit de qui le règlement a été effectué. En dehors des cas où des prescriptions plus courtes sont prévues, c'est la prescription de trente ans qui s'applique en matière civile et de dix ans si la créance est commerciale. Relevés de compte et talons de chèques devraient donc être conservés pendant trente ans, car ils peuvent toujours comporter des opérations soumises à la prescription trentenaire.

Cependant les banques ne sont tenues de conserver leurs archives comptables concernant leur clientèle que pendant une durée maximale de dix ans. Il s'ensuit que, passé ce délai, relevés de compte et talons de chèques seront les seuls moyens de retrouver la trace d'un règlement. Mais, ils ne constitueront que des présomptions de paiement, puisqu'il ne sera plus possible de les confronter aux archives bancaires qui, seules, permettent de vérifier de façon exacte le bénéficiaire du chèque.

Il est d'ailleurs possible qu'avec la généralisation du micro-film, qui apporte une solution au problème de place posé par les archives, les banques conservent, sans y être tenues, certains de leurs documents au delà de dix ans.

Conservez au moins dix ans et au maximum trente ans les talons de chèques et relevés de compte.

A suivre ...

André GATEAU

Monsieur Elie BRESSOLETTE  
du hameau de La Vayssière  
a été hospitalisé au CHRU  
de Clermont Ferrand le 04  
Novembre 1992. Nous lui  
souhaitons de se rétablir  
au plus vite.

à l'attention de tous.

Chers amis,

De près ou de loin, de près par le coeur et de loin par la distance; à tous, à l'aube de cette nouvelle année 1993, je viens vous présenter tous mes voeux de bonne et heureuse année. Qu'en cette nouvelle année, nous puissions continuer à être réunis, par ces quelques feuilles de papier qui s'appellent le PJDB et qui nous apportent à tous qui êtes soit des amis, soit des Auvergnats décentralisés, soit des habitants de ce beau pays de Saint Bonnet Le Bourg, des nouvelles, nouvelles qui nous rattachent pour quelques instants au pays qui nous a vu naître ou accueilli.

Aussi, je voudrai qu'avec ce nouveau PJDB qui commence 1993, souhaiter que ce journal VIVE encore longtemps. Mais si, aujourd'hui, il a grandi, s'il a atteint son adolescence et vu se développer ses pages, ce n'est pas seulement grâce à quelques bonnes volontés d'écrivain, mais c'est surtout grâce à un homme, un seul qui l'a fait naître, qui a eu cette idée géniale et qui, depuis sa naissance, le fait vivre jour après jour. C'est grâce à un seul homme qui, tous les mois, découpe, place, choisit, imprime tous les articles, toutes les nouvelles, bonnes ou mauvaises, que nous pouvons, grâce à lui, être rattachés à notre petit coin d'Auvergne. Aussi, je voudrai profiter de cette nouvelle année, pour remercier au nom de tous ce généreux bénévole qui prend beaucoup de son temps et de ses loisirs pour que nous puissions, tous les deux mois, avoir les yeux et le coeur tournés vers notre Saint Bonnet Le Bourg. Au nom de tous, bonne et heureuse année, Monsieur Roullard et merci.

André GATEAU.

#### Histoire

Un monsieur écrit à un hôtel pour demander si son chien pourrait y être accepté. Il reçoit la réponse suivante :

"Cher Monsieur, il y a trente ans que je travaille dans l'hôtellerie. Jamais je n'ai encore dû appeler la police pour faire expulser un chien qui faisait du tapage à 3 heures du matin. Aucun chien n'a mis le feu aux draps de lit avec une cigarette. Aucun chien n'a essayé de me refiler un chèque sans provision. Je n'ai jamais retrouvé mes serviettes de toilette dans la valise d'un chien. Votre chien est donc le bienvenu. S'il se porte garant pour vous, vous pouvez venir aussi."

Abbé VIAUD

#### Histoire

C'est Maurice qui dispute son fils.  
- T'es nul, lui di-il. Tu as vu tes notes d'école ? T'es vraiment nul. En Français, c'est vraiment pas possible d'être nul comme ça ! Quand même ! La grammaire, les conjugaisons ...  
- Mais papa ...  
- Bon, j'avais t'faire travailler moi, tu vas voir.  
Commençons par les conjugaisons : Je me lave, tu te laves, il se lave, nous nous lavons .. Et après, qu'est ce que c'est ?  
- C'est dimanche.

#### Arbre de Noël

Il aura lieu, cette année, à la salle des fêtes de Saint Bonnet Le Bourg le Dimanche 20 Décembre 1992 à partir de 14 H. 30. Vous êtes invités à participer nombreux au spectacle offert par les enfants des écoles du regroupement, spectacle qui sera suivi (paraît-il) d'une visite du Père Noël et du verre de l'amitié offert par la municipalité. N'oubliez pas que votre présence ne peut que réjouir "nos" enfants.

#### HISTOIRE

C'est un blanc qui se fait arrêter par des cannibales dans la forêt. Alors ils l'attachent, préparent le feu, la marmite et lui demandent :  
- Qu'est ce que tu fais dans le civil ?  
- Dans le civil, je suis flic.  
- Ouhhh ! Ah là là ! On va pouvoir se taper du blanc de poulet !

REUNION du Conseil Municipal  
du 07 Novembre 1992.

- 1) Budgets supplémentaires :  
Ils sont votés et arrêtés,  
en équilibre, aux sommes  
suivantes :

Assainissement : Néant

Eau : 51362 F en fonction-  
nement et 17574 F en  
investissement.

Commune : 399545 F en fonc-  
tionnement et  
149775 en investis-  
sissement.



- 2) Parc Livradois Forez : Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Montclard (Haute-Loire).
- 3) Le loyer du logement attenant à la Mairie est fixé à 900 Francs par mois. Ce logement a été loué, à compter du 15 Novembre 1992, à Monsieur CHAMBON Jean-Marc.
- 4) Les élus ont décidé la fabrication de six bancs pour l'église de notre commune. Un devis a été demandé à l'entreprise TIXIER.
- 5) Sur proposition de M. le premier adjoint, un courrier a été adressé à M. FINAUD de la DDAF pour demander la réalisation du goudronnage de l'accès au cimetière.

Quelques jours après la Toussaint, la disparition d'une plaque "Souvenir de Lourdes" a été constatée sur la Tombe de Pétrus Mazancieux. A ce jour, l'objet du délit n'a toujours pas été retrouvé. Nous déplorons un tel acte de malhonnêteté.

Mme Mazancieux.

Madame Fernande FOUILLOUX  
a emménagé dans notre  
commune le 27 Novembre 92.  
Nous lui souhaitons la  
bienvenue parmi nous.

Madame Albine CHADUC a été hospitalisé, à la clinique des Cézeaux à Clermont Fd, le dimanche 06 Décembre 92 pour une intervention chirurgicale. Nous espérons qu'elle nous reviendra au plus vite dans une forme optimale.

Concours de belote

Nous vous demandons de venir très nombreux participer au concours de belote organisé par nos sapeurs pompiers et qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 13 février 1993 à 20 H. 30. Tous les participants seront récompensés par un lot mais il est bien évident qu'il vaut mieux terminer dans les 3 premiers pour bénéficier d'un lot de plus grande valeur, à savoir :

- 1er prix : 2 X 50 litres de vin.
- 2ème prix : 2 jambons.
- 3ème prix : 2 canards.

Bonne chance à tous les participants.

Les rois Mages Gaspard, Melchior et Balthazar (dans un rêve, me semble-t'il) m'ont sussuré dans le creux de l'oreille que la galette des Rois pourrait avoir lieu le dimanche 03 janvier 1993 (à partir de 14 heures, sans doute) à la salle des fêtes. Mais veuillez m'excusez, je n'ose trop me prononcer devant le manque d'informations précises, à l'heure où je dois clore ce "PJDB". Je pense et j'espère que de plus amples renseignements vous seront fournis ultérieurement.

JMR

## R E C E T T E

### MOELLEUX AUX NOIX ET A L'ORANGE

Ingrédients : - 100 grs chocolat à croquer fondant ou amer  
- 4 oeufs  
- 100 grs de sucre en poudre  
- 100 grs de rondelles ou d'écorces d'oranges confites  
- 80 grs de noix décortiquées  
- 1 cuillère à café de vanille en poudre  
- 2 cuillères à café de café soluble en poudre fine  
- 1 pincée de sel  
- 1 noisette de beurre

Glaçage et décor :

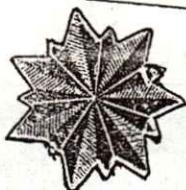
- 200 grs de chocolat fondant ou amer  
- 150 grs de crème fraîche  
- Cernaux de noix + écorces d'oranges confites

Pour 8 personnes - Préparation : 25 mn - Cuisson : 35 mn

- 1) Allumez le four, thermostat 4 et demi - Posez le chocolat dans un moule à manqué de 22 cm de diamètre, à revêtement anti-adhésif de préférence et mettez le au four.
- 2) Râpez les noix dans une petite râpe cylindrique munie de la grille à gros trous ou hâchez les menu. Hâchez l'orange confite en petits dés de 5 mm de côté.
- 3) Cassez les oeufs en séparant les blancs des jaunes. Mettez les jaunes dans une terrine et ajoutez le sucre. Battez le mélange jusqu'à ce qu'il blanchisse avec une spatule, un fouet ou un batteur électrique puis versez-y le chocolat fondu. Mélangez. Ajoutez la vanille, le café, les noix et les écorces d'orange.
- 4) Battez les blancs en neige très ferme et ajoutez-les dans la terrine. Mélangez en soulevant la masse plutôt qu'en tournant, pour ne pas "casser" les blancs.
- 5) Lavez le moule à manqué. Essuyez-le. Beurrez-le et versez-y la pâte du gâteau. Mettez au four 35 mn.
- 6) Retirez le moule du four. Attendez 5 mn avant de renverser le gâteau sur une grille et laissez le refroidir.
- 7) Lorsque le gâteau est froid, mettez la crème dans une casserole sur feu très doux et cassez-y le chocolat. Tournez avec une spatule jusqu'à ce que le chocolat fonde. Retirez du feu. Laissez légèrement tiédir le mélange et recouvrez-en le gâteau en vous servant d'une spatule. Décorez avec les cernaux de noix et les écorces d'oranges coupées en lamelles. Gardez dans un endroit frais.

Ce merveilleux gâteau est encore meilleur le lendemain. Mettez-le au réfrigérateur et retirez-le 1 heure au moins avant de servir.

André GATEAU



Joyeux Noël  
et une bonne année  
pour ceux qui préparent le  
"Petit journal" et Merci!

Madame TURQUAIS

Hospitalisations :

- à Ambert de Madame Virginie CHEVALIER de Dijustes le vendredi 13 Novembre 92.
- au CHU de Clermont Ed de Monsieur Dominique FAYE (du Champ) le lundi 30 Novembre 92.

Nous leur souhaitons, à tous deux, un prompt rétablissement.